



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

centres médico-sociaux

Question écrite n° 75798

Texte de la question

M. Francis Saint-Léger appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités à propos des inquiétudes des établissements de la FEHAP au sujet de la pérennisation des emplois créés au titre de la réduction du temps de travail. Il semble que les financements soient insuffisants ou non encore attribués. Il désire connaître ses intentions à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Francis Saint-Léger](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75798

Rubrique : Institutions sociales et médico-sociales

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 octobre 2005, page 9670